

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 706

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,  
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,  
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,  
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,  
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya,  
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi la dix-septième ligne de la cinquième colonne du tableau de l'alinéa 37 :

« 250 Jaguar ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose que la cible des véhicules Jaguar soit de 250 pour 2030 et non pas de 200 comme le veut le gouvernement.

Les Jaguar ont vocation à remplacer les AMX 10 RC vieillissants. Afin d'aller au bout de la réparation de nos armées, la livraison de ces véhicules est nécessaire et la France ne saurait prendre trop de retard dessus.

